



Règlement du Challenge HUNTER EQU'ATTITUD 2024/2025

La commission Hunter du CRE de Bretagne, afin de pérenniser la dynamique de cette discipline, poursuit le challenge Hunter en partenariat avec la sellerie Equ'Attitud.

Ce challenge régional comporte 3 niveaux : Amateur, Club 1 et Club 2, et récompensera les 3 premiers de chaque niveau.

Depuis 2019, ce Challenge est complété par un Challenge départemental, récompensant les 3 premiers de chaque niveau dans chaque département (avec le soutien financier des 4 CDE).

Cavaliers concernés

Tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition de l'année en cours prise au titre de la Bretagne, ou domiciliés en Bretagne, licence Amateur ou Club

Concours bretons concernés par le challenge régional :

Du 31 mars 2024 aux Championnats de Bretagne Hunter 2025 non inclus, les 2 premiers concours comportant des épreuves Club **et** Amateur réalisés par chaque organisateur Breton, ainsi que les 4 Championnats départementaux 2025 s'ils se courent avant les championnats de Bretagne 2025.

Concours bretons concernés par les challenges départementaux :

Du 31 mars 2024 aux Championnats de Bretagne Hunter 2025 non inclus, les 2 premiers concours ayant des épreuves Club **et** Amateur réalisés par chaque organisateur du département, les Championnats 2025 du département, s'ils se courent avant les championnats de Bretagne 2025.

Les concours post dates seront pris en compte pour le Challenge 2025/2026.

Epreuves prises en compte :

Club 1 et Club 2

Tous types d'épreuves Hunter Equitation Club

Amateur (toutes catégories)

Tous types d'épreuves Hunter Equitation Amateur, hors préparatoires



Aide à l'organisation des épreuves :

Prise en charge des frais de déplacement des officiels Bretons par le CREB, dans la limite de la charte Hunter 2024/2025.

Pour les épreuves Amateur, prise en charge du 1/3 des dotations (si les épreuves sont dotées à 250€ minimum) par le CREB, dans la limite de la charte Hunter 2024/2025.

Règles communes Hunter Amateur et Club :

Prise en compte des 15 premiers cavaliers même non classés

Le 1 ^{er} prend	17 points
Le 2 ^{ème} prend	16 points
.....	
Le 15 ^{ème} prend	2 points

Un coefficient 2 sera appliqué aux 2 épreuves de chaque niveau des Championnats Régional et Départementaux.

S'il y a parmi les 15 premiers classés :

- Un cavalier extérieur à la Bretagne, aucun point ne lui sera attribué.
- Un cavalier ayant une licence Club sur une épreuve Amateur, aucun point ne lui sera attribué.

Les points non attribués aux cavaliers hors challenges ne seront pas reportés sur le cavalier suivant.

Un cavalier participant à un concours hors de son département de résidence ne se verra attribuer de points que pour le Challenge régional.

Un cavalier montant plusieurs chevaux dans la même épreuve ne peut prendre de points qu'une fois par épreuve (son meilleur classement).

Un cavalier Amateur participant à plusieurs niveaux d'épreuves, ne prendra de points qu'une fois par jour de concours (son meilleur classement).

Les cavaliers Clubs ont droit de participer aux 2 niveaux d'épreuves, soit Club 1 et Club 2, mais à l'issue du classement final des challenges, seul sera pris en compte leur meilleur classement, dans l'un ou l'autre des niveaux.



Attribution des titres

- 1) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Amateur**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 2) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 1**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 3) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 2**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

En cas d'ex-æquo :

C'est le classement du Championnat de leur département d'origine qui départagera les cavaliers.

En cas de nouvelle égalité, c'est la note de l'épreuve Figure Imposée de ces championnats qui tranchera.

Remise des prix du Challenge 2024/2025 :

Seront récompensés :

1° Les 3 premiers de chaque niveau d'épreuve de chaque département, (Amateur, Club 1 et Club 2), soit 36 cavaliers (avec le soutien financier des 4 CDE).

2° Les 3 premiers régionaux de chaque niveau (Amateur, Club 1 et Club 2), soit 9 cavaliers.

Ces 45 cavaliers se verront récompensés en cadeaux offerts par le CREB, les Comités Départementaux d'Équitation, et la sellerie Equ'Attitud, lors des Championnats de Bretagne Hunter 2025, par :

Le CRE de Bretagne,
Les CDE des 4 départements Bretons,
La sellerie Equ'Attitud

Un cavalier absent ou non représenté ne se verra pas attribuer de récompense.